

345. — 26 DÉCEMBRE 1876. — LOI
contenant le budget de la gendarmerie pour
l'exercice 1877 (1). (Monit. du 29 décem-
bre 1876.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté
et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget du corps de
la gendarmerie, pour l'exercice 1877, est
fixé à la somme de deux millions huit cent
trente-trois mille francs (fr. 2,833,000).

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre de la
guerre, gén. THIEBAULD.)

346. — 26 DÉCEMBRE 1876. — LOI
contenant le budget de la dette publique
pour l'exercice 1877 (2). (Monit. du
29 décembre 1876.)

Léopold II, etc. Les chambres ont
adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget de la dette pu-
blique est fixé, pour l'exercice 1877, à la
somme de soixante-cinq millions soixante
et onze mille huit cent quinze francs
quarante-sept cent. (fr. 65,071,815,47)
conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des finan-
ces, M. J. MALOU.)

Budget de la dette publique pour l'exercice 1877.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.			
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.			
1 ^{re} SECTION. — Dette dont l'origine est antérieure au 1 ^{er} octobre 1830.			
Art. 1 ^{er} . Intérêts des capitaux inscrits au grand- livre de la dette publique, à 2 1/2 p. c., en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842.	5,498,990 78		
Art. 2. Intérêts du capital de 67,508,500 fr.; à 4 1/2 p. c., 2 ^e série, restant en circulation au 1 ^{er} mai 1869, de l'emprunt autorisé par la loi du 22 mars 1844 pour le rachat d'un capital de 169,312,000 fr. de la dette à 2 1/2 p. c. (semestres au 1 ^{er} mai et au			

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1875-1876.

Documents parlementaires. — Note préliminaire
et texte du projet de loi. Séance du 22 février 1876,
p. 276.

Session de 1876-1877.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance
du 14 décembre 1876, p. 48.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-
tion. Séance du 19 décembre 1876, p. 181-186.

SÉNAT.

Session de 1876-1877.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance
du 21 décembre 1877, p. 4.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-
tion. Séance du 22 décembre 1876, p. 33.

(2) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Session de 1875-1876.

Documents parlementaires. — Note préliminaire
et texte du projet de loi. Séance du 22 février 1876,
p. 267-269.

Session de 1876-1877.

Documents parlementaires. — Amendements du
gouvernement, p. 7-8. — Rapport. Séance du
14 décembre 1876, p. 48.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-
tion. Séance du 19 décembre 1876, p. 178-181.

SÉNAT.

Session de 1876-1877.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance
du 20 décembre 1876, p. 4.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-
tion. Séance du 21 décembre 1876, p. 27.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
1 ^{er} novembre 1877). 3,037,882 50			
Dotation de l'amortissement: 1/2 p. c. de 67,508,500 fr. (mêmes semestres). 337,542 50	3,375,425		
Art. 3. Arrérages de l'inscription portée au grand-livre des rentes créées sans expression de capital au nom de S. G. le duc de Wellington, à titre de prince de Waterloo, en vertu de l'arrêté royal du 3 juin 1817 et de la convention du 7 juin 1872 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1877).	80,598 14		
Art. 4. Rentes viagères et anciens traitements d'attente	"	1,560 08	
2 ^e SECTION. — <i>Redevances dues au gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842.</i>			
Art. 5. Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances (art. 20 et 23 dudit traité)	105,820 10		
Art. 6. Rachat des droits de faanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du même traité.	21,164 02		
3 ^e SECTION. — <i>Dette contractée depuis 1830.</i>			
§ 1 ^{er} . — <i>INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS.</i>			
Art. 7. Intérêts du capital de 33,464,182 fr. 22 c., à 4 1/2 p. c., 1 ^{re} série, restant en circulation, au 1 ^{er} mai 1869, de la dette résultant de l'exécution de la loi du 21 mars 1844 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1877). 2,495,888 20			
Dotation de l'amortissement: 1/2 p. c. de ce capital (mêmes semestres). 277,320 94	2,773,209 11		
Intérêts du capital de 141,436,900 fr., à 4 1/2 p. c., 3 ^e série, restant en circulation, au 1 ^{er} mai 1869, de la dette résultant de l'exécution des lois du 1 ^{er} décembre 1832 et du 14 juin 1833 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1877). 6,365,560 50			
Dotation de l'amortissement: 1/2 p. c. de ce capital (mêmes semestres). 707,284 50	7,072,845		
Intérêts du capital de 65,895,400 fr., à 4 1/2 p. c., 4 ^e série, restant en circulation, au 1 ^{er} mai 1869, de la dette résultant de la conversion décrétée par la loi du 28 mai 1836 et de l'emprunt autorisé par la loi du 8 sept. 1839 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1877). 2,965,293			
Dotation de l'amortissement: 1/2 p. c. de ce capital (mêmes semestres). 329,477	3,294,770		
Intérêts du capital de 38,581,000 fr., à 4 1/2 p. c., 5 ^e série, restant en circulation, au 1 ^{er} novembre 1870, de l'emprunt autorisé par la loi du 28 mai 1865 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} nov. 1877). 2,656,143			
Dotation de l'amortissement: 1/2 p. c. de ce capital (mêmes semestres). 292,905	2,929,050		

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
Intérêts de la dette de 77,726,300 fr., à 4 1/2 p. c., 6 ^e série, provenant : 1 ^o du capital de 60,862,800 fr., restant en circulation, au 1 ^{er} novembre 1870, de l'emprunt décrété par la loi du 10 juin 1867, et de l'émission de titres autorisée par la loi du 30 juin 1869; 2 ^o du capital de 1,000,000 de francs négocié en vertu de la loi du 7 juin 1870; 3 ^o d'un capital de 13,863,500 fr., formant approximativement le prix du matériel de la société des Bassins houillers repris par l'Etat et le montant du remboursement des avances pour complément d'installations, etc. (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1877)			3,497,683 50
Dotation de l'amortissement: 1/2 p. c. du capital précité de 77,726,300 francs (mêmes semestres)	3,886,315		50
Art. 8. A. Intérêts à 4 p. c., de l'emprunt de 51,000,000 de fr., autorisé par la loi du 27 juillet 1871 et du capital émis ou à émettre jusqu'au 31 octobre 1877 (arrêté royal du 9 septembre 1876, pris en exécution de la loi du 27 mai précédent) : 1 ^o Semestre au 1 ^{er} mai 1877 : Sur 63,773,500 francs	1,275,310		
2 ^o Semestre au 1 ^{er} novembre 1877 : Sur 68,453,500 francs	1,369,410		
B. Dotation de l'amortissement : 1 ^o Semestre au 1 ^{er} mai 1877 : 1/4 p. c. de 57,843,500 fr.	144,608 75		
2 ^o Semestre au 1 ^{er} novembre 1877 : 1/4 p. c. de 63,773,500 fr.	159,438 75		
Art. 9. A. Intérêts, à 3 p. c., sur le capital nominal de 306,859,000 francs, émis en vertu de la loi du 29 avril 1873 (<i>Moniteur</i> , n° 120) et de lois subséquentes prévues par le paragraphe final de l'art. 1 ^{er} de celle du 29 avril 1873 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1877).	9,205,770		
B. Dotation de l'amortissement: 20 centimes p. c. de ce capital (mêmes semestres)	613,718		
Art. 10. Intérêts échéant en 1877 du capital restant en circulation des bons du trésor émis en 1875.		778,000	
§ 2. — ANNUITÉS DIVERSES.			
Art. 11. Arrérages de l'inscription portée au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 déc. 1842 (sem. au 1 ^{er} juill. 1877 et au 1 ^{er} janv. 1878).	300,000		
Art. 12. Rente annuelle constituant le prix de la cession du chemin de fer de Mons à Manage (loi du 8 juillet 1858).	672,330		

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
Art. 13. Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale.	500,000 •		
Art. 14. Cinquième annuité due pour le rachat de la ligne de Pepinster à Spa	506,000 •		
Art. 15. Septième annuité (calculée à 4 1/2 p. c. sur un capital de 13,600,000 fr.) pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, etc., repris en exécution de l'art. 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant	612,000 •		
Art. 16. Annuité à servir jusqu'en 1929 inclusivement pour les intérêts et l'amortissement des obligations de 100 fr. (4 liv. st.) de la Grande-Compagnie du Luxembourg (convention du 31 janvier 1873, approuvée par la loi du 13 mars suivant (<i>Monit.</i> n° 75)).	599,720 •		
Art. 17. Annuité à servir jusqu'en 1934 inclusivement pour le service des intérêts et de l'amortissement des obligations de 500 fr. (20 liv. st.) de cette compagnie	3,192,600 •		
Art. 18. Annuité à servir jusqu'en 1949 inclusivement pour les intérêts et l'amortissement des actions privilégiées de la même compagnie	284,975 •		
Art. 19. Deuxième annuité de rachat de la concession du chemin de fer de Dendre-et-Waes (crédit non limitatif)	2,400,000 •		
§ 3. — AUTRES CHARGES.			
Art. 20. Rente annuelle à 3 p. c., provenant du capital nominal de 1,409,634 fr. 96 c. accordé en vertu de la loi du 2 avril 1873, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Période du 13 avril 1876 au 12 avril 1877)	42,287 74		
Art. 21. Minimum d'intérêt garanti par l'Etat, en vertu de la loi du 20 décembre 1851 et de lois subséquentes	890,000 •		
Art. 22. A. Frais relatifs au service :			
1° Des diverses dettes et annuités qui précèdent. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, etc.)	89,500 •		
2° Des titres de la caisse d'annuités dues par l'Etat et visés par la trésorerie en exécution de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant	6,000 •	103,000 •	
B. Frais de surveillance à exercer sur les compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt, en exécution des conventions	7,500 •		
CHAPITRE II.			52,488,815 47
RÉMUNÉRATIONS.			
Art. 23. Rémunération en matière de milice (crédit non limitatif)	2,350,000 •		

DÉSIGNATION DES DÉPENSES		CHARGES		TOTAL.
ET SERVICES.		ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
CHARGES				
Art. 24.	ordinaires.	extraordin.		
Pensions civiles et autres ac-				
cordées avant 1830.	"	10,000		
Pensions civiques.	"	26,000		
Pensions militaires.	3,710,000	"		
Pensions de l'ordre de Léopold.	32,000	"		
Marine. — Pensions militaires.	40,000	"		
Pensions de militaires décorés				
sous le gouvernement des Pays-				
Bas.	"	2,000		
Secours sur le fonds dit de				
Waterloo.	"	1,000		
Pensions civiles des divers			7,941,000	39,000
départements.			"	"
Affaires étrangères	112,000	"		
Justice.	699,000	"		
Intérieur	446,000	"		
Travaux publics.	500,000	"		
Guerre.	80,000	"		
Finances	1,960,000	"		
Cour des comptes.	24,000.	"		
Pensions ecclésiastiques. . . .	332,000	"		
Arriérés de pensions de toute				
nature.	6,000	"		
	7,941,600	39,000		
Art. 25.				
Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse				
de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit				
seront appliquées au service de la caisse des pensions				
des veuves et orphelins du département des finances.)			"	600,000
CHAPITRE III.				
INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS				
OU DE CONSIGNATIONS.				
Art. 26.				
Intérêts, à 4 p. c., des cautionnements versés en				
numéraire dans les caisses du trésor, par les comp-				
tables de l'Etat, les receveurs communaux et les re-				
ceveurs de bureaux de bienfaisance, pour sûreté de				
leur gestion, et par des contribuables, négociants ou				
commissionnaires, en garantie du paiement de droits				
de douane, d'accise, etc.		800,000		
Intérêts arriérés du même chef, se rap-			803,000	
portant à des exercices clos.		3,000	"	
Art. 27.				
Intérêts, à 4 p. c., des cautionnements des rempla-				
çants dans la milice nationale-.		50,000	"	1,633,000
Art. 28.				
Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII),				
ainsi que des cautionnements assimilés aux consigna-				
tions par l'art. 7 de la loi du 15 novembre 1847. . .		800,000	"	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont				
point limitatifs.)				
Total du budget de la dette publique. . fr.	63,653,253 39	1,418,560 08		65,071,813 47